

Commission Documentaire du 7 juillet 2026

Compte-rendu

**Rappel : toutes les conversations des commissions du SPI
sont réservées aux adhérent-es et restent confidentielles**

Ordre du Jour

- **14h30 - Tënk**
Rencontre en présentiel avec l'équipe de Direction de Tënk, la plateforme du cinéma documentaire :
 - Valentine Roulet, Présidente du conseil d'administration.
 - Line Peyron, Responsable de la production et co-directrice artistique
- **AG du SPI : rappel du nouvel organigramme**
- **CNC - International et droits Europe**
- **Sunny Side : debrief (tour de table) et projet 2027**
- **Chaînes thématiques TF1 : arrêt de sa distribution par C+**
- **GT liberté de création SPI - ACID - La Boucle Documentaire - SRF - debrief**

Tënk

Tënk est une plateforme coopérative, créée par les professionnels du secteur.
La présentation est disponible [à ce lien](#).

La plateforme est reconnue en tant que diffuseur et permet un accès aux aides CNC, régions et Procirep.

Une centaine de films sont disponibles pour les abonnés et 2000 films sont accessibles en location à 2€. Pour les achats à l'acte, 50% revient à Tènk et 50% aux ayant-droit.

Tènk compte à ce jour 11000 abonnés dont la moyenne d'âge est de 35 ans, majoritairement féminin, niveau bac+3.

Les abonnés « collectif » (écoles, bibliothèques) sont au nombre de 10000.

Tous les membres de la Fédération française des centres sociaux ont un catalogue d'une dizaine de films qu'ils peuvent diffuser dans leurs centres.

Tènk a un accord avec Médiapart pour diffuser 3 films par mois aux abonnés Médiapart.

Depuis huit ans, des appels à projets sont régulièrement lancés ([voir la présentation](#)) et connaissent un grand succès (200 films reçus en 2 heures).

En achat, les forfaits sont de 250 € pour les court-métrages et 350 € pour les long-métrages pour 4 mois de diffusion.

Tènk permet l'apport en industrie. Précision : la mise à disposition du studio n'inclut pas le personnel technique ; le producteur se présente avec ses équipes.

Thématiques : pas de thématique spécifiquement recherchée ; c'est la diversité des productions qui importe. Ce sont les programmeurs (une quinzaine) de la direction artistique qui proposent les œuvres à la plateforme, sans favoritisme.

Les producteurs sont invités à rejoindre la coopérative Tènk pour défendre le documentaire de création.

AG du SPI

Les Assemblées générales extraordinaire et ordinaire du SPI se sont tenues le 30 juin dernier.

Une nouvelle organisation a été adoptée en Assemblée générale extraordinaire.

Les nouveaux statuts sont accessibles dans l'espace « membre » [à ce lien](#).

A noter que le bureau audiovisuel est désormais constitué de 20 élus dont 7 représentants de la Fiction. Lors de l'Assemblée générale, les adhérent-es ont élu Cyrille Perez (13PRODS) Président et Julie Coudry (Megara Productions) Vice-présidente du bureau Audiovisuel du SPI.

L'équipe des salariés est désormais au complet avec l'arrivée de Julie Lorimy qui a pris ses fonctions de Déléguée générale le 6 juillet et de Jérôme Dechesne, Délégué audiovisuel depuis le 2 juin.

International et droits Europe

CNC

Une amélioration du bonus international est envisagée par paliers de préventes. Les discussions sont en cours ; le CNC est à l'écoute.

Le CNC souhaite entrer en dialogue avec les fonds internationaux.

Une question se pose pour les productions avec la Belgique ou la Suisse qui ont des spécificités linguistiques : est-ce chaque version (flamand/français pour la Belgique par exemple) sera ou non considérée comme une prévente.

Arte

Les discussions avec Arte sont, là aussi en cours, et durent depuis deux ans.

Que ce soit Arte France ou Arte G.E.I.E., les droits sont demandés sur toute l'Europe. Selon les langues acceptées par le producteur (6 ou 8 ou 10), la contrepartie serait d'un peu plus de 10.000 € pour une 52' sur 18 mois.

En cas de distribution dans certains pays, le producteur aurait la possibilité de supprimer certaines langues, une grille tarifaire serait alors pratiquée.

Arte souhaite acquérir 150 films par an en choisissant les films qui plairont à un maximum d'européens

La négociation connaît une bonne avancée, mais n'est pas encore validée. Une signature est espérée pour l'automne 2026.

- Conseil aux adhérent·es : si vous êtes actuellement en négociation avec Arte, il est « urgent d'attendre » avant de signer.

Une rencontre avec Arte GEIE est prévue en novembre au SPI.

Sunny Side of the Doc

L'édition du Sunny Side 2026 était la dernière à se tenir à La Rochelle.

D'abord annulée puis maintenue grâce à une forte mobilisation du secteur, dont le SPI, l'édition a connu une finale avec moins de stand et de participants. Il faut préciser que le Festival du film d'animation d'Annecy se tenait à la même période.

L'édition 2027 se tiendra autour du 21 juin 2027 à Strasbourg.

Un important financement de la région Grand-Est, de la ville et de la métropole de Strasbourg ont permis cette décision.

C'est une association qui regroupe l'ensemble de la filière qui sera chargée de la gestion de l'évènement. Emmanuelle Jouanole (ex Sedpa) a été chargée du pilotage de la mise en place de l'édition 2027 et devrait en devenir la directrice.

Le CNC envisage une journée européenne sur le marché de l'audiovisuel.

Chaînes thématiques de TF1 – arrêt de la distribution par C+

Les chaînes Histoire TV et Ushuaïa sont éditées par TF1, mais distribuées entre autres sur les services du groupe Canal+ qui a décidé d'en stopper la distribution, faute d'accord financier entre les deux groupes.

Seul, TF1 ne peut assurer la survie des deux chaînes qui pourraient disparaître à la fin de l'année 2026.

Actuellement, les chaînes proposent des rediffusions ou des inédit livrés et non encore diffusés.

Sujet non prévu à l'Ordre du jour :

France TV

Après avoir dû procéder à une économie de 20M€ sur le budget initial de 440M€, une nouvelle économie de 20M€ a été demandé au groupe public.

Pour l'heure, aucune unité de programme n'a reçu sa dotation budgétaire pour l'année 2026. Chaque unité baisse les volumes et les engagements.

Une renégociation de l'accord de 2024 est nécessaire, mais elle est repoussée par FTV en attente de l'obtention de sa dotation budgétaire.

Un courrier inter-organisations a été envoyé au Premier ministre, Sébastien Lecornu, afin de l'alerter sur les conséquences et la casse sociale que représentent les baisses budgétaires sur la création. Il semblerait que ce courrier a reçu un accueil positif et que le gouvernement serait enclin à demander des économies à France TV, sans pénaliser la création.

Une réunion s'est tenue le 6 juillet avec la Coordination des antennes régionales à propos de l'accord de revalorisation du documentaire en région signé début 2025. Cet accord a été tenu malgré la crise. Le volume pourrait cependant légèrement baisser (2 par région en moyenne).

Le secteur pourrait se retrouver dans la situation de 2024, mais en maintenant l'apport de 15600 € décidé en 2025, ainsi que la 6^{ème} semaine de montage avec La Fabrique.

10 documentaires ont utilisé cette 6^{ème} semaine en 2025. Pour 2026, il y en a 26.

Certains adhérents se plaignent du délai d'obtention des mandats

- Le SPI va mettre en place un sondage auprès des adhérents afin de faire remonter les problématiques.

France TV est en train de mettre en place une plateforme de dépôt de projets (à l'instar d'Arte).

- Le SPI souhaiterait y être associé par une présentation en amont.

Le nouvel organigramme de France TV n'est pas encore disponible car le process est en cours. Quelques indices cependant :

- 95 % des documentaires (dont L'Heure D) seront gérés par la direction des savoirs
- Slash : Jeune public

Groupe de travail « Liberté de création »

Un groupe de travail s'est réuni le 2 juillet dernier avec des auteurs, réalisateurs et producteurs. Les derniers cas de censure ont été relevés.

Les représentants de la SRF se sont plaints de n'être pas soutenus par les distributeurs et producteurs en cas d'attaque de leurs œuvres.

L'audiovisuel et le cinéma n'est pas le seul secteur concerné. Le Ministère de la Culture a édité un « Guide juridique et pratique » (128 pages) [disponible ici](#). Le secteur du cinéma et de l'audiovisuel pourrait s'en inspirer pour réaliser le sien.

Les producteurs et productrices sont invité·es à faire remonter les cas de censure auprès du SPI afin de les recenser pour le futur des actions communes.

* * * * *

La prochaine commission Documentaire se tiendra le 30 septembre.